

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de JOSSIGNY	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A4						1	300	
Départementale 231	46	+ 290	47		+ 720	3	100	
TGV Interconnexion						2	250	

POUR ANIMATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Otlet

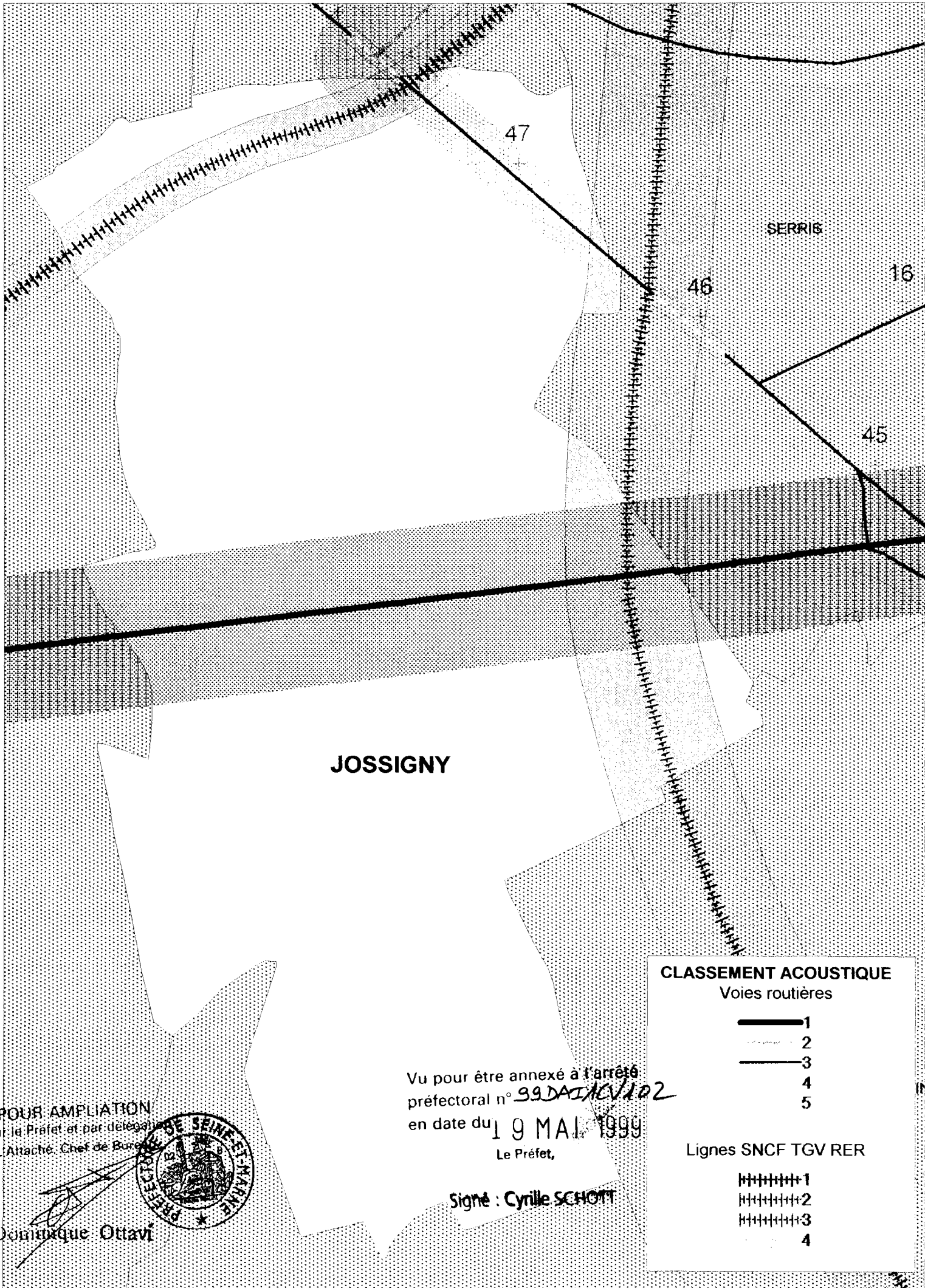


Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DA 1102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



JOSSIGNY

SERRIS

47

46

16

45

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi